



1 400 personnes ont été invitées au banquet qui s'est tenu au palais présidentiel à l'occasion de la cérémonie des vœux. « Coïncidence, ajoutez-y trois zéros et vous aurez exactement le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire recensées dans le Sud », écrit *L'Express*. Malgré les contestations que suscite chaque année ce banquet, la présidence n'a pas changé de formule. Et comme chaque année, impossible d'obtenir des informations sur le coût de cette réception, déplorent les médias. Le mouvement Wake Up Madagascar a adressé au sujet de cette réception une lettre ouverte au chef de l'Etat. Parmi les nombreux convives, Didier Ratsiraka et Marc Ravalomanana. Tous deux y sont allés de leurs propositions et conseils pour 2017. Andry Rajoelina a brillé par son absence : il avait rejoint avec sa famille sa résidence française, après avoir fait une apparition remarquée à la messe de Noël du père Pedro, au centre Akamasoa. Aucun de ses supporters du Mapar n'a répondu à l'invitation au banquet présidentiel.

Un remaniement gouvernemental en préparation ? Changer ou ne pas changer, là est la question. Comme à chaque fois qu'un remaniement semble s'imposer, le président de la République, hésite et a du mal à trancher, note *L'Express*. Hery Rajaonarimampianina envisagerait de mettre en place un gouvernement d'ouverture, croit savoir *Midi*. Albert Zafy, Marc Ravalomanana, Didier Ratsiraka et Hery Rajaonarimampianina se seraient rencontrés en catimini, selon plusieurs indices concordants. Andry Rajoelina aurait été tenu à l'écart. Aucun détail n'a filtré sur les motifs de ces rencontres. La presse avance l'hypothèse d'une tentative de reprise de la démarche de réconciliation nationale, la loi récemment adoptée ne faisant pourtant pas l'unanimité. Il serait question, dans ce cadre, d'une ouverture du gouvernement à ces différentes « mouvances ». Ces tergiversations ne sont pas sans impact sur le fonctionnement de la machine administrative et sur la continuité des actions, fait-on observer, comme cela a été constaté pour le bouclage du PND et l'élaboration du programme FEC avec le FMI.

52 généraux nouvellement nommés ont reçu leur drapeau. Dans son allocution, leur porte-parole a promis fidélité au chef de l'Etat. *L'Express* se dit intrigué par les propos d'allégeance à la personne du chef de l'Etat prononcés par celui-ci. Des propos jugés néanmoins rassurants, qui laissent entendre que les chefs militaires ne se compromettront plus dans des actes de déstabilisation, comme ce fut le cas en 2009.

« **Madagascar en grave difficulté : le président de la FJKM invite à la prière** », titre *Les Nouvelles*. A l'occasion d'un culte de début d'année, le chef de la FJKM a lancé un appel à la prise de responsabilité des chrétiens. Hery Rajaonarimampianina, présent à la cérémonie, a pris la parole pour affirmer que « *les chrétiens devront être les premiers à lutter contre la corruption, l'insécurité ou encore les violences en tous genre* ». *Midi* n'a guère apprécié la présence du président de la République au Coliseum, décoré pour la circonstance aux couleurs du parti présidentiel, et ses engagements à venir en aide à la FJKM, au mépris de la laïcité de l'Etat. Le Syndicat des enseignants-chercheurs a dénoncé de son côté la défaillance des responsables étatiques dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre les exploitations minières illicites et de l'appui à l'enseignement supérieur.

« **La mise en place de la HCJ et l'organisation des élections territoriales sont les rendez-vous incontournables de 2017**, estime *L'Express*. *Après des mois et des années de tergiversation, aucune excuse, sauf l'absence totale de volonté politique, ne peut expliquer que ces rendez-vous ne soient pas honorés en 2017* ». La mise en place de la HCJ consacrerait la volonté du pouvoir de ne plus laisser impunis certains hauts dirigeants. On voit mal également comment l'administration Rajaonarimampianina pourrait reporter une troisième fois les élections territoriales, notamment régionales, annoncées initialement pour juin 2015.

La CNIDH a élu Anaclet Imbiky, ancien ministre de la justice, pour la représenter au sein du Haut conseil de défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDDDED), dont tous les membres sont désormais désignés, ce qui devrait permettre de lever les obstacles à la mise en place de la HCJ, très attendue par la communauté internationale.

Les partisans d'Andry Rajoelina estiment que Hery Rajaonarimampianina ne devrait pas être autorisé à prolonger de quelques mois son mandat comme il en aurait manifesté l'intention. La députée Christine Razanamahasoa, ancienne ministre de la justice de la transition, a brandi la menace d'une « *deuxième tentative de déchéance du chef de l'Etat* » s'il confirme son projet, comme ses partisans l'y pousseraient.

Le siège de vice-présidence de l'Assemblée nationale réservé à l'opposition restera vacant. Les groupes parlementaires Mapar d'Andry Rajoelina et TIM de Marc Ravalomanana ne semblent pas intéressés à se déclarer officiellement opposants alors qu'ils sont bien placés en terme de nombre d'élus. Une situation mise à profit par Hajo Andrianinarivelo, chef de file du MMM, qui a remis un dossier de demande de reconnaissance au président de l'Assemblée. Ce dernier l'a transmis pour avis à la HCC, les députés élus sous la bannière du MMM s'étant depuis ralliés au parti HVM au pouvoir, contrairement à la position de leur parti d'origine. Dans l'avis rendu, la Cour indique que « *la désignation du chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale relève du fonctionnement de*

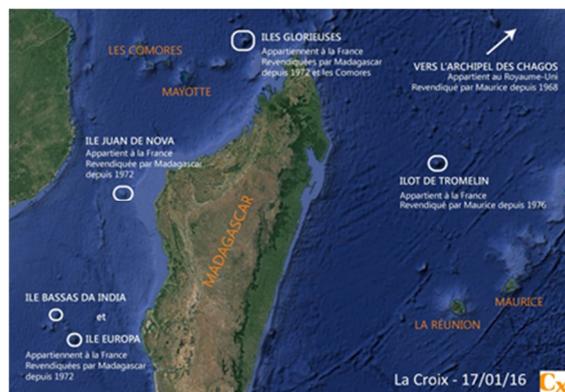
l'Assemblée ». Pour la HCC, en effet, l'opposition, tel que prévu par la Constitution, est une « *opposition parlementaire* ». La Cour admet en outre que « *la loi portant statut de l'opposition et des partis d'opposition connaît des lacunes et des insuffisances qui ne permettent pas de procéder, présentement, à la désignation du chef de l'opposition officielle* ». Elle a donc décidé de ne pas décider...

La HCC s'oppose à un renouvellement partiel de son effectif. L'allongement de fait du mandat de certains de ses membres a été jugé anticonstitutionnel par certains juristes. La fin de mandat des actuels membres de la Cour coïncidera avec la fin du second quinquennat de la IV^e République. Les détracteurs du pouvoir avancent ainsi que « *la HCC aura pour mission d'assurer la réélection du président Hery Rajaonarimampianina et la stabilité de son second mandat* ».

Le président turc s'est rendu à Madagascar dans le cadre d'une offensive diplomatique qui l'a conduit dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Est. Un déplacement placé sous le signe de la coopération économique. 150 opérateurs turcs ont participé à un forum d'affaires. Une occasion pour le secteur privé des deux pays de tenter de trouver des formes de partenariat mais à en croire certains chefs d'entreprise, le chemin est encore long pour conclure des accords. Au programme également, **la lutte contre les réseaux de Fethullah Gülen**, accusé d'une tentative de coup d'Etat en Turquie en juillet 2016. Ecoles, ONG, associations professionnelles, les activités de l'imam Gülen sont solidement implantées sur le continent africain. Recep Tayyip Erdogan, qui avait demandé, en vain, aux autorités malgaches de décréter la fermeture de ces établissements, est revenu à la charge, mettant le chef de l'Etat dans l'embarras. Afin de forcer la main à son homologue malgache, il aurait mis sur la table 60 millions de dollars. La presse s'est interrogée sur les motivations et les enjeux de cette visite d'Etat qui fait craindre à certains qu'elle compromette le déblocage des aides promises par les bailleurs traditionnels à la conférence de Paris. Des voix se sont fait entendre pour critiquer l'importance accordée à la visite d'un chef d'Etat décrié pour sa dérive dictatoriale et la répression massive des opposants engagée depuis l'été dernier.

Sylvain Rabetsaroana, président du mouvement d'opposition « *Mitsangana ry Malagasy* » (MRM), se déclare préoccupé par les partenariats internationaux de la Grande île et sa diplomatie tous azimuts.

Les ambassadeurs devant servir de relais pour capitaliser les acquis diplomatiques ne sont toujours pas nommés. Un retard inexplicable, alors que le chef de l'Etat va fêter sa troisième année de mandat.



La gestion de l'île Tromelin restera française. Rattaché aux terres Australes et Antarctiques en 2007, elle devait voir son sort discuté à l'Assemblée nationale française mais le gouvernement a retiré de l'ordre du jour le texte qui proposait une cogestion de cet îlot et de ses espaces maritimes avec Maurice, qui les convoite. Madagascar a suivi de près ces péripéties, la Grande île revendiquant la restitution des autres îles Eparses situées dans le canal du Mozambique.

Madagascar a reçu la visite du secrétaire d'Etat du Saint-Siège pour la célébration du cinquantenaire des relations entre la Grande île et le Vatican. Il s'agissait du second séjour d'un haut dignitaire de l'Eglise catholique après celui de Jean-Paul II en 1989. Une grande messe présidée par Mgr Pietro Parolin a vu la participation de tous ces anciens chefs d'Etat et actuels gouvernants, ce qui a fait dire à *Tribune* que l'Eglise catholique et le Saint-Siège ont réussi là où la fête nationale a toujours échoué à réunir ces personnalités politiques. Le programme du séjour a été très suivi, autant par les chrétiens que par l'opposition politique, écrit le site, qui rappelle que la visite de Jean-Paul II avait été perçue comme un encouragement à mettre fin au régime socialiste de Didier Ratsiraka. Le nonce a remercié les évêques de Madagascar de ne pas rester indifférents face aux problèmes de la société. Une implication qui leur a souvent valu de s'attirer les foudres de la classe politique, comme ce fut le cas encore récemment avec l'appui apporté aux contestations villageoises contre des exploitations minières chinoises. La communauté catholique malgache s'impatiente de voir nommé en son sein un cardinal. La presse a noté que les visites du président turc et du secrétaire d'Etat du Vatican ont été quasiment concomitantes et s'est interrogé sur la signification qui pourrait être donnée à cette « *coïncidence fortuite de calendrier* », selon les termes de la ministre des affaires étrangères.

Mireille Rabenoro, connue pour son engagement en faveur des droits des femmes, a été élue à la présidence de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH). Pour la première fois dans la IV^e République, un organe indépendant sera dirigé par une femme.

Bilan 2016 de la gendarmerie dans la lutte contre l'insécurité : 220 dahalo ont été abattus, 425 ont été arrêtés, 14 gendarmes ont été tués. 45 attaques de coupeurs de routes ont été dénombrées, faisant 38 morts. Des attaques de véhicules ont encore été signalées sur de grands axes routiers en janvier, faisant

plusieurs victimes. Un opérateur économique indo-pakistanaise a été kidnappé dans un quartier de la capitale. Sa libération a été obtenue au prix d'une forte rançon. Ce rapt est le quatrième enregistré depuis décembre.

Les actes de vindicte populaire prennent de l'ampleur, mobilisant à chaque fois des centaines de personnes. Les casernes de gendarmerie et les commissariats de police sont le cible privilégiée de ces mouvements de foule qui exigent que de présumés coupables, placés en détention, leur soient remis. Dans certains cas, comme à Vangaindrano, les manifestants se sont livrés à des saccages et ont incendié des bâtiments administratifs. Un couvre-feu a dû être décrété. Des « *mesures dissuasives* », visant à mettre fin aux vindictes populaires ont été annoncées par le secrétariat d'État à la gendarmerie. Une prise de conscience que les médias jugent tardive. En novembre, la CNIDH avait déjà dénoncé une situation qualifiée d'« *effrayante* ». Entre septembre et début novembre, la Commission avait comptabilisé 46 décès suite à des actes de justice populaire. Le ministre de la justice affirme que la généralisation des tels actes est un phénomène qui doit interpeler collectivement tous les acteurs de la société. Le FFKM a lancé un appel à la concertation entre toutes les forces vives. La relance du processus de réconciliation nationale pourrait être une voie permettant de trouver une solution à ce fléau et panser les autres plaies de la société malgache, a laissé entendre l'archevêque d'Antananarivo.

Les victimes du « Lundi noir » du 26 janvier 2009 attendent toujours réparation de l'Etat. Les autorités politiques et judiciaires ne semblent pas disposées à engager des investigations, resterait à rouvrir ce dossier dans le cadre du processus de réconciliation nationale. La nouvelle loi sur la réconciliation prévoit en effet, parmi les attributions du Conseil de réconciliation Malagasy (CFM), l'indemnisation des victimes des crises. Mais sauf accusation portée devant elle, le CFM n'aura pas vocation à rechercher les responsables de ces pillages et des décès occasionnés. Ces investigations n'auraient pour objet que de déterminer si les éventuels accusés pourraient bénéficier d'une amnistie.

En l'espace d'un mois et demi, cinq suspects ont été abattus par les forces de police dans les rues de la capitale, dans des circonstances non élucidées. Des tensions sont apparues également entre gendarmes et militaires, sur fond de rivalités inter-corps. Deux présumés **trafiquants d'organes** ont été arrêtés par la gendarmerie à Vatomaniry. Ils étaient en compagnie de deux prétendus donneurs, lesquels allaient être tués pour prélever leurs organes sitôt les transactions conclues.

L'opération « Mazava » visant à rétablir l'autorité de l'État dans les zones rurales soumises aux incursions de dahalo se poursuit. En réponse aux accusations des défenseurs des droits de l'homme, le ministre de la défense a demandé que l'article 8 de la Constitution soit traduit en loi. Cet article stipule que la peine de mort peut être infligée par les forces de l'ordre « *dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendue absolument nécessaire en vue d'assurer la défense de toute personne contre la violence illégale* ». Les autorités s'accordent cependant à considérer que l'usage de la force n'est qu'un palliatif. La solution passe notamment par la lutte contre les « *dahalo en col blanc* » à la tête de réseaux mafieux qui opèrent dans le blanchiment des bovidés volés et agissent en toute impunité.

La HCC a déclaré que le deuxième protocole facultatif se rapportant au **pacte international relatif aux droits civils et politiques** visant à abolir la peine de mort ainsi que la autorisant la ratification par Madagascar dudit protocole, sont conformes à la Constitution.

Regain de tension dans une carrière de cristal à Anjozorobe, opposant un opérateur minier et le propriétaire du site, partenaire d'un proche du chef de l'Etat. Un gendarme, garde du corps du général Ravalomanana, ancien commandant de la gendarmerie nationale, a été abattu par ses frères d'arme. Ce contentieux avait déjà défrayé la chronique début 2016. « *La déliquescence de l'État a franchi un autre palier à Anjozorobe, avec cette fusillade meurtrière entre gendarmes* », a écrit L'Express. L'affaire a connu un nouveau rebondissement en fin de mois. La police des mines, venue faire respecter l'exécution d'un récent jugement ordonnant à l'exploitant minier et de ses partenaires, dont un proche du chef de l'Etat, de quitter le site, s'est heurtée à la gendarmerie, suspectée de couvrir le transport clandestin de 400 kg de cristal de roche.

En 2016, 375 dossiers disciplinaires ont été ouverts par la gendarmerie nationale. 83 gendarmes ont fait l'objet d'une enquête judiciaire et 21 ont été incarcérés. Ces dossiers concernent principalement la corruption et les abus de confiance mais portent aussi sur les trafics d'armes, des associations de malfaiteurs, des vols ou des extorsions de fonds.

Intensification de la lutte contre le trafic de drogue dure entre Madagascar et Maurice. Un renforcement des échanges d'informations a été conclu. La Grande île est pointée du doigt comme plaque tournante du trafic de produits stupéfiants en provenance d'Afrique.

Malgré les appels incessants de la HCC et du Bianco depuis bientôt 3 ans, plusieurs déclarations de patrimoine des autorités étatiques manquent encore à l'appel. La Haute cour entend prendre des mesures contre les récalcitrants, parmi lesquels une trentaine de députés.

L'indice de perception de la corruption publié par Transparency international marque une forte dégradation de la situation de Madagascar pour l'année 2016. Le pays se retrouve à la 145^e place sur 175, contre 123^e sur 168 l'année précédente. Le résumé remis à la presse parle d'« *un score alarmant pour Madagascar en vue de l'atteinte du score de 50/100 en 2025* », objectif inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la corruption qui vient d'être adoptée.

Code de nationalité : fin de la discrimination envers les femmes et les enfants. Après 56 ans d'attente, le nouveau texte relatif au code de nationalité a été validé par la HCC. Selon cette nouvelle loi « *est malagasy l'enfant né d'un père et/ou d'une mère malagasy* ». Subsiste l'impossibilité pour les femmes malgaches de transmettre leur nationalité à leur conjoint. La nouvelle loi stipule enfin que la déchéance de nationalité est désormais une sanction individuelle, limitée à l'individu déchu, ce afin de préserver le droit à la nationalité de l'enfant.

Les ONG étrangères qui œuvrent pour l'accès à la contraception, pratiquent l'avortement ou militent pour le rendre légal ne bénéficieront plus des fonds américains d'aide internationale, annonce Donald Trump. Au moins une ONG travaillant à Madagascar, Marie Stops International, est concernée par cette mesure.

Emigration clandestine - Sept jeunes femmes qui voulaient embarquer sur un vol à destination de Maurice dans le but de se rendre en Arabie Saoudite ont été interceptées par les forces de l'ordre à l'aéroport d'Ivato.

Madagascar échappe aux sanctions de la Cites. L'embargo sur les espèces sauvages en voie d'extinction a été évité de justesse. Après les trois mois de sursis accordés, la Conférence des parties a décidé de donner encore du temps à la Grande île pour faire ses preuves dans la lutte contre les trafics de bois précieux et la gestion de ces ressources. Les mouvements suspects d'un navire malaisien au large de la cote Est ont soulevé des soupçons de trafic de la part de la société civile. Après avoir levé l'ancre sans avoir pu être intercepté par les autorités malgaches, le navire a été contrôlé par les autorités mauriciennes lors de son escale à Port Louis. Rien de compromettant n'aurait été trouvé à bord.

La société chinoise Jiuxing Mines conserve son permis d'exploitation de Soamahamania, à l'origine de vives contestations villageoises fin 2016. Le ministre des mines a affirmé qu'il ne peut être question d'annuler un permis délivré, comme le réclament la société civile et divers groupes politiques.

Alors que la population d'Ambaladara avait exprimé en septembre 2016 son opposition à la reprise de l'exploitation aurifère illégale menée par des opérateurs chinois et obtenu la suspension de leur activité, les travaux ont redémarré, au grand dam du CRAAD-OI et du Collectif Tany. **Le « Rassemblement pour la reconstruction et la rénovation de Madagascar » a fait part de ses craintes portant sur la gestion des exploitations minières dirigées par des entreprises chinoises,** moins d'une semaine après le passage du ministre chinois des affaires étrangères venu sceller de nouveaux accords avec la Grande île. Le Rassemblement se dit également préoccupé par les visées de la Turquie sur les ressources minières du pays.

En 2016, les services des douanes et la police aux frontières ont saisi plus du 25 kg d'or et 700 tortues à l'aéroport d'Ivato. En 2012, 600 kg d'or auraient quitté le pays. Des trafics continuent de s'opérer en plein jour, notamment à l'aéroport d'Ivato, sur les lignes de Kenya Airways et de Turkish Airlines, à destination de Dubaï, des Emirats arabes unis et de l'Asie. Une étude réalisée par une université australienne et relayée par la Banque mondiale estime que 250 millions de dollars d'or et de gemmes ont été exportés illégalement depuis Madagascar pour la seule année 2011. Un chiffre que les experts du secteur estiment largement sous-évalué.

Après deux ans de sommeil, les premiers ateliers de réflexion et de sensibilisation sur le nouveau code minier ont démarré. Objectif : définir les grandes lignes des amendements à apporter au code en vigueur pour le soumettre au vote du Parlement courant 2017. De l'aveu du gouvernement et de la société civile, le code minier, rédigé en 1999, ne répond plus aux exigences du Plan national de développement.

Les exploitations minières sauvages se saphir progressent jusqu'à l'intérieur du corridor Ankeniheny-Zahamena. Plus de mille hectares de forêt ont déjà été décimés. Les populations sont impuissantes à s'y opposer. Attirés par l'argent et le saphir, les élèves désertent le collège ou le lycée. Les jeunes filles se prostituent. L'insécurité gagne du terrain avec la prolifération des armes à feu.

Le chef de la diplomatie chinoise Wang Yi de passage à Madagascar pour intensifier la coopération bilatérale. Un « memorandum d'entente » a été signé, par lequel la Chine s'engage à développer ses appuis dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des transports, de l'industrie et des infrastructures. En quelques années, avec ses 740 millions de dollars investis, la Chine s'est imposée comme le premier partenaire commercial de Madagascar. Mais ici comme ailleurs, le débarquement en force de quelques 800 entreprises chinoises provoque de fréquentes tensions avec la population, note *RFI*. Un sentiment anti-chinois, que les deux gouvernements ont tenté, au cours d'une conférence de presse, de relativiser. « *Des techniciens chinois sont venus, ont parcouru une longue distance pour venir ici, en quittant leur famille, ce n'est pas pour exploiter, ni pour*

coloniser, ni discriminer », a soutenu le ministre des affaires étrangères chinois, soucieux, comme le pouvoir malgache, de rassurer l'opinion publique.

Selon *Midi*, **le débloqué des 6,4 milliards de dollars promis lors de la Conférence des bailleurs et des investisseurs serait conditionné par l'obtention de garanties concernant l'organisation d'une élection présidentielle inclusive en 2018**. L'ambassadeur de l'UE et l'ambassadrice de France s'en seraient entretenus avec le président de l'Assemblée nationale.

La Banque mondiale prévoit de débloquer cette année 400 millions de dollars sur les promesses d'aide et de financement annoncées lors de la conférence des bailleurs et investisseurs en décembre, d'un montant de 1,3 milliards de dollars sur 3 ans. Des discussions se sont engagées entre les autorités malgaches et les responsables de l'institution sur les axes prioritaires de ce premier décaissement : le développement des infrastructures énergétiques et l'agriculture, la nutrition et l'accès des enfants à l'éducation. Il s'agirait d'appuyer la relance du secteur productif, parallèlement à l'instauration de la bonne gouvernance et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, pour une croissance plus inclusive, tenant compte de la dimension environnementale.

L'ambassadeur des Etats-Unis a annoncé une contribution financière de 2,7 milliards de dollars dans la lutte contre le kere dans le Sud. Ce portefeuille alloué par le Programme Food for Peace de l'USAID sera confié au PAM.

Le SG des Nations Unies a octroyé 100 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour soutenir les opérations d'aide dans neuf situations d'urgence négligées. Madagascar fait partie des pays bénéficiaires.

Les difficultés de la Jirama alimentent encore largement la chronique. Les délestages ont repris de plus belle après la parenthèse du Sommet de la Francophonie. La situation est accentuée par un déficit de pluviométrie qui ne permet pas de faire fonctionner normalement les centrales hydrauliques et pourrait compromettre l'alimentation en eau potable. La subvention de 250 milliards Ar inscrite pour 2017 au budget de l'Etat risque fort de ne pas suffire à l'approvisionnement en gasoil des centrales thermiques, alors que les bailleurs de fonds exigent du gouvernement qu'il réforme la gestion de la Jirama et supprime progressivement ses aides financières. Une nouvelle rallonge budgétaire pourrait mettre à mal l'accord conclu avec le FMI, qui évaluera en mars la mise en œuvre des engagements souscrits par le gouvernement dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Le directeur général et le président du conseil d'administration ont été limogés. Un administrateur délégué a été nommé pour une période de 3 mois, avec pour mission d'engager la réforme de la société.

90 % des Malgaches vivent avec moins de 2 dollars par jour. Dans sa rétrospective 2016, la Confédération des syndicats chrétiens (Sekrima) souligne la précarité des ménages malgaches, 57 ans après indépendance. La moitié de la population ne bénéficie pas du minimum d'apport calorique de 2 100 kcal par jour. Une situation qui, pour le FMI, place Madagascar au 5e rang des pays les plus pauvres, avec un PIB par habitant de 392,6 dollars.

Le 3e recensement général de la population et de l'habitation doit débiter au mois d'octobre, après plus d'une vingtaine d'années d'estimations sujettes à caution et plusieurs reports faute de financements. Coût estimé : 20 millions de dollars. Résultats attendus en 2019.